

## 34553 - Celui qui a subi une opération le transformant en femme peut-il rester en intimité avec les femmes ?

---

### Pregunta

Voici un homme qui vit dans un pays non musulman ; il souffre psychologiquement du sentiment d'être une femme. Pour se débarrasser de ce sentiment, il s'est marié et a eu un enfant. Ce qui n'a pas réglé son problème. Et puis, il a subi une opération d'ablation de ses organes génitaux et a vécu par la suite comme une femme. Dix ans plus tard, il s'est converti à l'Islam après avoir fait la connaissance d'une musulmane grâce au réseau Internet. Celle-ci s'adressait à lui en le prenant pour une femme. Et puis quand elle a découvert que son interlocuteur avait été un homme, elle était devenue très choquée. Maintenant, elle ne sait pas si elle doit traiter avec cette personne en tant qu'une véritable femme..

Si cette personne (homme/femme) voulait venir lui rendre visite aux pays des Deux Sanctuaires, que devrait-elle faire : le recevoir en tant qu'un homme ou une femme ou ne pas le recevoir du tout ?

Cela dit, la personne en question a besoin de quelqu'un pour le soutenir afin de raffermir son Islam. Car elle fait toujours partie des « **cœurs à gagner** », l'Islam ne s'étant pas encore établi fermement dans son cœur.. Si nous ne l'accueillons pas, nous craignons qu'elle soit choquée au point de rejeter l'Islam, conséquence dont personne ne veut assumer la responsabilité.

### Respuesta detallada

Ceux qui nourrissent un sentiment de réprobation à l'égard de leur sexe et souhaitent le changer sont psychologiquement malades. Leur sentiment naît tantôt d'une mauvaise éducation tantôt de l'influence de la société dans laquelle ils ont grandi. D'où leur opposition signalée par un des docteurs chercheurs à la volonté d'Allah Très Haut et leur désir de changer de sexe.

L'opération de transformation pour changer de sexe a (diverses) raisons. Ce qui est évoqué dans la présente question ne traduit qu'un désir personnel de la part d'un sujet qui dispose d'un appareil sexuel masculin complet. Son cas ne correspond pas à ce que les juristes appellent (bisexuel) puisqu'il est bien un mâle doté de toutes les caractéristiques de ce genre. Mais, désirant devenir femelle, il se fait opérer de sorte à se débarrasser de son pénis et de ses testicules. A la suite de quoi, les chirurgiens lui aménagent un vagin et développent ses seins et lui injectent des hormones pendant une longue période afin de lui adoucir la voix. Dès lors, sa morphologie se métamorphose et il acquiert un physique féminin, mais reste un homme en réalité.

Cette opération est interdite par la loi islamique selon l'avis de tous les ulémas contemporains reconnus comme tels, même si les anciens ne l'avaient pas traitée puisqu'elle n'était ni connue ni possible à leur époque. Voici les arguments qui permettent de soutenir son interdiction.

Premièrement, le Très Haut a dit : **«Ils n'invoquent en dehors de Lui que des femelles; ils n'invoquent en dehors de Lui que le diable damné. Qu'il soit maudit par Allah. Il a dit à ce dernier: je prendrai un groupe déterminé de Tes serviteurs et je les égarerai et je leur inspirerai et je leur donnerai des ordres à la suite desquels ils amputeront les oreilles d'animaux domestiques et modifieront des créatures d'Allah. Et quiconque prend Satan pour allié subira une perte évidente»** (Coran, 4 : 117-121).

Nul doute que la conduite d'une telle opération est superflue et vise à changer la création d'Allah Très Haut.

Deuxièmement, il est rapporté dans le Sahih qu'Abd Allah ibn Abbas (P.A.a) a dit : **« Le Messenger d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) a maudit les hommes qui cherchent à ressembler aux femmes et les femmes qui cherchent à ressembler aux hommes »**. (rapporté par al-Boukhari, 5546).

Ibn Hadjar dit : « **Il est unanimement interdit que les femmes cherchent délibérément à ressembler aux hommes et inversement** ».

Il dit encore : « **l'adoption volontaire de la manière de parler ou de marcher de l'autre sexe est réprouvée. Celui ou celle qui le fait sans aucune excuse mérite le blâme** ».

Troisièmement, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a interdit à l'efféminé d'entrer dans l'intimité des femmes, s'il est attentif à leurs attributs de beauté. Mieux, il a même donné l'ordre d'éloigner les efféminés de sorte à mettre les autres à l'abri de leur nuisance : « A ce propos, un hadith : « **Elle se présente à quatre et s'en va à huit ?** » (rapporté par al-Boukhari et par Mouslim).

L'imam al-Boukhari (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a donné à ce hadith deux titres :

- 1 - Chapitre sur l'interdiction de la fréquentation des femmes par des efféminés.
- 2 - Chapitre sur l'expulsion des maisons de gens efféminés .

Ibn Hadjar dit : « on en déduit qu'il faut mettre les femmes à l'abri des efféminés qui s'intéressent à leurs attributs de beauté voire expulser à défaut d'un autre moyen de les dissuader. L'ordre exprimé dans ce sens traduit apparemment une obligation.

Dans les Sunan d'Abou Dawoud, on a cité un hadith d'Abou Hourayra (n° 4928) rapporté grâce à une faible chaîne de rapporteurs et selon lequel il a été emmené devant le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) un efféminé qui avait les mains teintées d'hennés et il l'avait fait éloigné vers la Baqui »

Quatrièmement, il a été prouvé grâce aux témoignage de médecins spécialistes que ce type d'opération ne répond à aucune nécessité médicale et qu'il n'exprime qu'un désir personnel...

Il y a encore d'autres arguments indiquant l'interdiction de ces opérations. Pour en connaître davantage, se référer à Ahkaam al-djiraaha at-tibbiyya, p. 199.

Dr Muhammad Ali al-Bar dit : « **Même si le physique d'une telle personne peut tromper et faire croire qu'il s'agit réellement d'une femme, sa constitution biologique reste celle d'un homme, même s'il s'est métamorphosé. Par conséquent, il n'y a ni ovaire, ni utérus, ni règles ni possibilité de concevoir un enfant** ».

Cela dit, il n'est permis à une femme dans aucun cas de rester en intimité avec une telle personne ou de se découvrir devant elle. Car il est réellement un homme, même s'il a acquis une démarche féminine en raison de l'importante quantité d'hormones féminines en lui. Nul doute que les homosexuels sont pire que leurs semblables contemporains du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) auxquels il était interdit de fréquenter les femmes et pour lesquels l'ordre a été donné de les expulser des maisons.

C'est pourquoi il serait mieux indiqué de le rencontrer en groupe. Il est aussi bon de lui trouver un psychiatre sûr pour le soigner.

Nous demandons à Allah de le guider et d'améliorer son état.

Pour traiter le cas présenté, vous pouvez parler à un cheikh (religieux) sûr ou un étudiant afin qu'il accepte de recevoir la personne en question et de lui donner des informations sur l'Islam et ses dispositions de sorte à renforcer ses liens avec cette religion et l'y raffermir. Cela peut se faire en présence de plusieurs personnes.

Sachez qu'une fois vous aurez fait votre mieux à l'égard de cette personne, il reviendra à Allah de guider celui de Ses serviteurs qu'Il voudra bien guider. Allah le sait mieux.

Se référer à la question n° [21277](#) et [6285](#).